
VILLE DE BAILLEUL
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 04 FEVRIER 2026 À 18H30

LISTE DES DELIBERATIONS

PROXIMITÉ, CITOYENNETÉ ET RESSOURCES

26/001 - Finances - Budget principal - Exercice 2026 - Débat et rapport sur les orientations budgétaires

Résumé : Cette délibération vise à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'exercice 2026 et à prendre acte du rapport correspondant. Le rapport comprend notamment les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement, des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget 2025, la structure des effectifs et les dépenses de personnel.

Pris acte à l'unanimité.

26/002 - Egalité femmes-hommes – Rapport 2025

Résumé : Cette délibération vise à prendre acte de la présentation du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des services de la Ville et du CCAS de Bailleul. Il s'agit là d'une démarche volontaire, non obligatoire, souhaitée par la municipalité pour garantir la transparence des politiques mises en œuvre depuis juillet 2020 et assurer la vigilance indispensable à l'avancement de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les domaines relevant des compétences communales.

Adoptée à l'unanimité.

26/003 – Finances - Recueil unique tarifaire - Actualisation

Résumé : Cette délibération vise à actualiser le recueil unique tarifaire de la collectivité de fixer les tarifs de l'espace Part'Âge Joséphine BAKER (suite au rattachement du budget annexe de l'EPJB au budget annexe ville) et de revoir les conditions de gratuité des salles municipales pour les associations non Bailleuloises.

Adoptée à l'unanimité.

25/004 – Finances – Centre Social « Espace Part'Âge Joséphine Baker » - Transfert des régies

Résumé : Cette délibération vise à approuver le transfert de l'ensemble des régies du centre social « Espace Part'Âge Joséphine Baker » du budget annexe du CCAS vers le budget annexe de la ville créé à cet effet et à transférer le solde des régies sur le nouveau budget.

Adoptée à l'unanimité.

ÉCOLOGIE, CULTURE ET CADRE DE VIE

26/005 - Féminisation de l'espace public – Modification de dénomination d'une voie existante, allée Abbé Pierre à Bailleul

Résumé : Cette délibération vise à modifier la dénomination d'une voie existante, allée Abbé Pierre à Bailleul par le nom féminin « Olympe de Gouges », conformément à la politique de féminisation de l'espace public.

Adoptée à l'unanimité.

26/006 - Stratégie foncière – Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée AI n°259 sise Cité du pont de pierre à Bailleul

Résumé : Cette délibération vise à prononcer la désaffectation et le déclassement de la parcelle cadastrée AL259, sise Cité du pont de pierre à Bailleul.

Adoptée à l'unanimité.

26/007 - Stratégie foncière - Cession du terrain cadastré AI n°259, sis Cité du pont de pierre à Bailleul

Résumé : Cette délibération vise à autoriser la vente de la parcelle cadastrée AL259, sise Cité du pont de pierre à Bailleul.

Adoptée à l'unanimité.

26/008 - Stratégie foncière – Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée AH n°38(1) sise 5 rue des viviers à Bailleul

Résumé : Cette délibération vise à désaffecter et déclasser la parcelle cadastrée AH38 sise 5 rue des viviers à Bailleul

Adoptée à l'unanimité.

26/009 - Stratégie foncière - Cession du terrain cadastré AH n°38(1) sis 5 rue des viviers à Bailleul

Résumé : Cette délibération vise à autoriser la vente de la parcelle cadastrée AH 38, sis 5 rue des viviers

Adoptée à l'unanimité.

26/010 - Aménagement durable – Convention de partenariat 2023-2026 avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque – Participation financière 2026

Résumé : Cette délibération vise à approuver la participation financière de la Ville à l'agence d'urbanisme et de développement Flandre- Dunkerque pour l'année 2026 dans le cadre de la convention pluriannuelle 2023-2026.

Adoptée à l'unanimité.

26/011 - Urbanisme – Procédure de classement d’office d’une voie privée dans le domaine public communal – Jardins Hopsomer

Résumé : Cette délibération vise à engager une procédure de classement d’office de la voirie privée « Jardins Hopsomer lin », dans le domaine public communal et à solliciter l’organisation d’une enquête publique, conformément à la réglementation, afin de permettre au public de s’exprimer sur cette procédure.

Adoptée à l’unanimité.

26/012 – Stratégie foncière – Mise en cohérence de la dénomination de la « rue des Teilleurs de Lin »

Résumé : Cette délibération vise à approuver le projet de modification de la dénomination de la portion de voirie actuellement cadastrée sous l’appellation « rue de la Filature des Flandres », et de lui attribuer officiellement le nom de « Rue des Teilleurs de Lin ».

DELANGUE Géry ne prend pas part au vote.

Adoptée à l’unanimité.

26/013 - Animaux dans la Ville - Délégation de service public - Renouvellement de la convention de capture des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la Commune de Bailleul

Résumé : Cette délibération vise à renouveler la convention de capture des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune de Bailleul avec la Société Protectrice des Animaux Vallée de la Lys à Merville pour une durée de 3 ans.

Adoptée à l’unanimité.

26/014 - Contrat de délégation de service public – Financement, conception, construction, entretien-maintenance et exploitation d’un crématorium et site cinéraire – Avenant n°2

Résumé : Cette délibération vise à autoriser la signature de l’avenant n°2 à la convention de délégation de service public, sous la forme d’affermage, relative au financement, la conception, la construction, l’entretien-maintenance et l’exploitation d’un crématorium et d’un site cinéraire sur le territoire de la Commune de Bailleul, avec la société CREMATORIUM DE BAILLEUL.

Adoptée à l’unanimité.

ATTRACTIVITÉ, BIEN-ÊTRE ET VIE ASSOCIATIVE

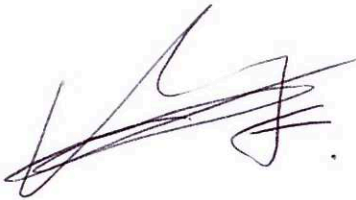
26/015 - Accompagnement de la vie associative – Budget principal - Exercice 2026 - Subventions exceptionnelles

Résumé : Cette délibération vise à attribuer une subvention exceptionnelle de 2000€ au Comité de fêtes de la Crèche pour l'organisation du carnaval des hameaux et une subvention de 15 500 € à Escabelle Emplois en soutien au développement de son activité.

DEVienne Gilles ne prend pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité.

26/016 – Compte rendu des décisions municipales



Le Secrétaire de séance

Florent VANDENABEELE



Le Maire

Antony GAUTIER

